

Entre en vigueur 1/01/2025**Art. 102.14 quarter – Protocole coureurs évacués**

À partir de la saison 2025, des radios de sécurité supplémentaires seront prévues pour chaque épreuve munie de télécommunication. L'objectif consiste à créer une ligne de communication directe entre le médecin, les services ambulanciers, la voiture télécom de Belgian Cycling (= le président du collège) lors des épreuves où ce n'était pas encore le cas jusqu'à présent.

Avant l'épreuve:

Le(s) chauffeur(s) du/des service(s) ambulancier(s) reçoit(ven)t tous une radio de sécurité auprès de l'opérateur de la voiture télécom de Belgian Cycling.

Le président du jury lors des épreuves nationales ou le commissaire UCI belge désigné en premier prendra contact avec le médecin de course, le cas échéant les services ambulanciers, et leur fournit également la liste de chefs d'équipe avec les coordonnées nécessaires.

Au cours de l'épreuve:Epreuves disputées à l'aide de véhicules de chef d'équipe

Courses avec médecin	Courses sans médecin
<ul style="list-style-type: none"> Après avoir administré les soins nécessaires, le médecin informera le <u>président du collège</u> de la gravité des lésions (via la radio de sécurité). <p>Il communiquera le(s) numéro(s) du/des coureur(s) et, le cas échéant, s'ils ont été transportés au poste de secours ou à quel hôpital.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir administré les soins nécessaires, le personnel de l'ambulance informera le <u>président du collège</u> de la gravité des lésions (via la radio de sécurité). <p>Il communiquera le(s) numéro(s) du/des coureur(s) et, le cas échéant, s'ils ont été transportés au poste de secours ou à quel hôpital.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Le médecin informera le <u>chef d'équipe</u> par téléphone (via les données procurées à l'inscription), il détermine quelles informations seront données en fonction de l'état de santé du coureur. 	<ul style="list-style-type: none"> Le président du collège informera le <u>chef d'équipe</u> par téléphone (via les données procurées à l'inscription). Il dira si le coureur a été transporté au poste de secours ou à quel hôpital.
<ul style="list-style-type: none"> Le chef d'équipe informe les proches du coureurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Le chef d'équipe informe les proches du coureurs.

S'il s'agit d'une épreuve sans chefs d'équipe au sein de l'épreuve, où le commissaire se situe à l'arrivée, le personnel de l'ambulance – après avoir administré les soins nécessaires – informera le commissaire de l'hôpital où le(s) coureur(s) a/ont été transporté(s).

En cas d'éventuelles questions de la famille ou du responsable du club du/des coureur(s) concerné(s), le juge d'arrivée communiquera ces données.

À l'issue de l'épreuve

- Les radios de sécurité seront remises – le plus vite possible – à l'endroit convenu à l'opérateur de la voiture télécom de Belgian Cycling.
- Le médecin rédigera un communiqué médical et le remettra au Président du Collège des Commissaires, ainsi qu'à l'organisateur.